

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Vendredi 2 Décembre 1870

L'ACTION DÉCISIVE

Cette fois nous croyons qu'elle est engagée.

D'après les dépêches reçues jusqu'à ce moment, elle doit être formidable: la victoire se dessine en notre faveur.

Nous croyons devoir dire cependant que les dépêches prussiennes publiées par le *Journal de Genève*, sur les mêmes faits qui font l'objet des dépêches officielles reçues par nous, sont toutes favorables à l'ennemi.

Si le gouvernement de la défense nationale suivait les errements d'autrefois, nous pourrions hésiter en présence de ces dépêches contradictoires. Mais, comme il nous a habitués à des communications extrêmement réservées, nous sommes en droit d'ajouter une foi complète à ses dépêches.

Nous ne tenons donc pas compte des nouvelles publiées par l'ennemi; jusqu'à plus amples informés; constatons seulement que, d'après le *Journal de Genève*, les forts de Paris, ont fait un feu violent dans la nuit du 28 au 29 novembre; qu'une sortie considérable, appuyée par des chaloupes canonnières, a été faite le 29 matin, contre le 20^e corps prussien, à l'ouest, en même temps qu'une autre sortie était dirigée contre le 5^e corps, à l'est.

Ces réserves faites, voici la série de nos dépêches:

Tours, 29 novembre 1870.

Aucune communication officielle de l'armée de la Loire; mais on assure que les nouvelles sont favorables aux Français.

Tours, 1^{er} décembre 1870.

(Dépêche officielle)

Les Prussiens ont complètement évacué l'arrondissement de Vendôme (Loir-et-Cher.)

On assure qu'ils ont aussi évacué Cloyes (Eure-et-Loir), Châteaudun (Eure-et-Loir) et Châteauneuf-sur-Loire (Loiret.)

Le 30 novembre l'ennemi a attaqué Mézières; deux fois il a été repoussé,

laissant entre nos mains un officier et trente-quatre soldats prisonniers.

La lutte a duré neuf heures. Nos pertes sont peu considérables. Nos troupes sont pleines d'ardeur et d'enthousiasme.

Les dépêches que l'on vient de lire sont très importantes et méritent un commentaire explicatif et topographique.

L'intention des prussiens, telle que nous l'avons démontrée dans nos précédents numéros, était de tourner l'aile gauche de l'armée française, qui s'étendait de Vendôme à Nogent-le-Rotrou et de se porter ensuite sur le centre, afin de donner la main au corps d'armée prussien qui opère du côté de Montargis; d'occuper la forêt d'Orléans, point stratégique des plus importants; d'isoler l'armée de la Loire et de l'empêcher de monter vers Paris.

Ce plan a failli réussir. Le 26 et le 27, notre aile gauche, trop étendue, a dû se replier sur la rive gauche de la Loire.

Mais des mesures immédiates et hardies ont été prises: les troupes réunies au camp de Conlie, près le Mans, ont été lancées comme renfort à l'armée de la Loire.

Les Prussiens, pris à l'improviste, ont été obligés d'évacuer en toute hâte un pays où ils risquaient fort d'être cernés.

De la vient leur retraite de l'arrondissement de Vendôme (Loir-et-Cher), au dessus de Blois.

Ils se portent probablement en avant d'Orléans et, à cet effet, ils ont également abandonné Châteaudun et Cloyes (Eure-et-Loir).

Quant à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), cette localité est au-dessous de la forêt, à l'entrée du défilé qui sépare la forêt d'Orléans de celle de Châteauneuf.

Il est probable que les Prussiens ont été rappelés par le prince Frédéric-Charles qui se trouve dans un grand embarras à Beaune-la-Rollande, au nord-est d'Orléans, entre Pithiviers et Montargis (voir la dépêche prussienne publiée hier dans nos dernières

nouvelles, disant que les Prussiens avaient pu se maintenir à Beaune-la-Rollande.)

Les faits étant ainsi établis, nous devons nous attendre à recevoir, d'un moment à l'autre, la nouvelle d'une grande bataille.

Les engagements préliminaires aux ailes de notre armée de la Loire ont été la préface

Notre cœur bat d'une patriotique émotion, et nous faisons des vœux ardens pour que nous puissions enfin proclamer la victoire.

DANS L'EURE

Tours, 30 novembre 1870.

Dépêche officielle.

Rouen, 30 novembre 1870.

Les Français ont attaqué hier l'ennemi retranché dans Etrepagny (Eure).

Après une lutte acharnée, Etrepagny a été enlevé.

Les Prussiens ont fui de toutes parts. Ils ont perdu 8 officiers, et 50 à 60 hommes tués.

Nous avons fait une centaine de prisonniers, pris un canon, un grand nombre de chevaux, trois caisses de munitions.

Nous avons eu 5 hommes tués et 15 blessés.

Etrepagny est un poste important; c'est le point de jonction de deux grandes routes, celle de Paris à Rouen et celle d'Evreux à Beauvais, de l'est à l'ouest, et du sud au nord.

Le succès que nous venons de remporter est donc très-sérieux, d'autant plus que les Prussiens d'Etrepagny servaient de trait d'union entre les corps ennemis qui opèrent, l'un dans la Somme, et l'autre aux environs d'Evreux.

L'AFFAIRE DE DIJON

Nous continuons à donner ce nom aux opérations des forces garibaldiennes dans la Côte-d'Or, parce qu'elles

ont eu pour résultat de refouler les Prussiens dans Dijon et de les empêcher de se porter vers le centre.

Malgré toutes les affirmations contraires, ce résultat a été obtenu.

En voici de nouvelles preuves:

Le *Progrès*, de Lyon, public, de son côté, la dépêche ainsi conçue:

Nuits, 30 novembre 1870.

Le général Cremmer a rencontré l'ennemi entrant à Nuits avec de l'artillerie. Il l'a attaqué avec la 2^e légion du Rhône et les francs-tireurs du commandant Bourras; il l'a battu et rejeté sur Cîteaux et Dijon. Il a fait plusieurs prisonniers. Enchanté de l'entrain de la légion.

Le colonel Ferrer a eu un cheval tué sous lui.

Arnay, Ligny sont occupés.

Enfin, un télégramme que nous recevons de Tours, confirme et complète ces nouvelles:

Tours, 1^{er} décembre 1870.

Dépêches officielles

13 compagnies de francs-tireurs ont été engagées à Nuits, le 30 novembre.

Elles ont été vaillamment soutenues par les gardes mobiles de Beaune.

La victoire a été complète.

Les pertes de l'ennemi sont considérables. Les cadavres des Prussiens couvrent la route.

Nous avons fait 15 prisonniers.

Ces derniers détails prouvent que l'affaire a été très-meurtrière, et que les francs-tireurs ont pris le parti qui leur a été si souvent conseillé, de ne pas faire de merci.

UNE DATE SINISTRE

Le 2 décembre 1851

Il y a dix-neuf ans aujourd'hui.

Le président de la République française, qui avait juré solennellement de respecter et de faire respecter la Constitution libre du pays, s'emparait par guet-apens du pouvoir absolu, et noyait la liberté dans le sang.

Les représentants du peuple étaient arrêtés la nuit dans leur domicile; les généraux républicains garrottés; les patriotes déportés; le peuple mitraillé.

La réaction s'emparait de vive force

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LES DEUX CORBEAUX

XIV

Le château de Créoulx est un antique édifice situé dans les montagnes de la Haute-Provence. Il fut bâti par les Templiers au commencement du treizième siècle, et, lors de la destruction de l'ordre, cette seigneurie passa dans la famille dont le chevalier Gaspard de Créoulx était le dernier descendant. Le château avait l'aspect extérieur de toutes les forteresses du moyen-âge. Ses remparts, qui dominaient les misérables maisons du bourg,

étaient liés à chaque angle par des tours crénelées, et au milieu de ces constructions irrégulières s'élevait le donjon où l'on gardait les archives et le trésor. Mais les seigneurs de Créoulx avait arrangé l'intérieur de cette antique demeure avec un luxe plus moderne. L'ensemble avait toujours le caractère religieux des constructions primitives; le cloître subsistait encore autour du vaste préau où se promenaient jadis les chevaliers du Temple; mais au-dessus de ces sombres arcades s'ouvraient de larges fenêtres à corniches sculptées, et derrière lesquelles retombaient de lourds rideaux de soie. Le premier étage, entièrement rebâti sous Louis XIV, était meublé avec toute la magnificence de cette époque, et depuis cinquante ans on n'y avait rien changé.

En arrivant à Créoulx, les deux Corbeaux s'arrêtèrent dans l'unique auberge du village pour se rhabiller proprement avec leur robe de sergette et leurs grandes coiffes bien blanches et bien plissées; puis elles prirent lente-

ment le chemin du château. A mesure qu'elles gravissaient cette pente raide, au bord de laquelle était échelonné de vieux ormes rabougris, elles reconnaissaient avec une certaine émotion chaque site, chaque détour, chaque arbre, chaque pierre.

— Voyez-vous là-bas le grand noyer qui fut frappé du tonnerre le jour de l'Assomption de Notre-Dame, à l'heure de vèpres? dit Véronique: il fait toujours un bel ombrage.

— Et ici la Sainte-Vierge dans sa niche de pierre, enfermée sous le grillage où nous attachions de si beaux bouquets blancs?

— Et le petit jardin entre les tours? Comme les vignes qui tapissent la muraille sont vigoureuses! Que de roses! que de belles fleurs! c'est comme autrefois!

— Et là-bas, les bois, les prairies, comme tout cela est vert, comme tout cela est encore jeune et beau!

Elles se regardèrent en soupirant et dirent ensemble:

— Et nous!...

Il y avait à l'entrée du château un garde en livrée auquel s'adressa Véronique; il ne daigna pas se lever pour répondre à ces deux femmes qui arrivaient à pied, et dit en se croisant les bras d'un air bourru:

— Vous venez pour une quête peut-être? Tous les jours on importune comme cela M. le baron. C'est une procession à l'époque des bonnes fêtes! Je ne sais pas si vous pourrez parler à monseigneur. Montez par le grand escalier; il y a du monde dans l'antichambre, on vous répondra...

Il nous prend pour des mendiante! murmura Suzanne avec une espèce de sourire et en jetant autour d'elle un long regard.

— Le grand escalier est là-bas au bout du cloître, ajouta le garde.

— Nous le savons, dit sèchement Suzanne: allons, ma sœur.

Elles arrivaient heureusement après le dîner, à l'heure où le baron de Créoulx donnait ses audiences. Un valet les introduisit dans la grande salle, après avoir été prendre les ordres de

de tous les pouvoirs et imposait à la France le système de l'inquisition politique.

La fusillade, la prison, l'exil firent taire ou plutôt empêchèrent d'entendre tout d'abord les protestations indignées des victimes de ce crime monstrueux auquel l'histoire ne conservera pas l'appellation adoucie de coup d'Etat.

Bonaparte et ses complices, les Morny, les Persigny, les Maupas, les Saint-Arnaud, les Magnan et tant d'autres osèrent s'appeler les sauveurs de la France, et la France, terrifiée, décimée, privée de ses chefs, baissa la tête et se résigna à attendre des jours meilleurs.

Hélas ! nous portons aujourd'hui la peine de notre lâche condescendance.

L'empire, à ses débuts, qui avait confisqué la vie politique, nous jeta en pâture les jouissances matérielles et les spéculations ; nous étions en plein matérialisme ; nous paraissions avoir abdiqué, jusqu'au moment où une génération nouvelle s'est dressée frémissante devant le pouvoir absolu et lui a demandé des comptes.

L'empire a répondu : « J'ai fait la France riche et prospère... J'ai créé le réseau ferré ; j'ai fondé ou rebâti des villes... Et d'ailleurs, sans compter les millions de suffrages qui m'ont absous, il y a prescription. »

Non ; un crime de lèse-nation ne se prescrit pas.

Le droit subsiste malgré tous les plébiscites et finit toujours par triompher.

Que peut-être, en effet, un régime qui a le crime pour base ?

Les désastres de la patrie nous l'ont cruellement montré.

Les dilapidations s'entassaient sur les mensonges ; les vols sur les orgies ; les corruptions sur les forfaitures ; les lâchetés sur les fanfaronnades ; pour aboutir à la trahison organisée.

Pour sauver ou pour reprendre son pouvoir, l'empire n'a pas hésité à déclarer une guerre qui eût amené l'anéantissement de la France si la France n'avait pas repris possession d'elle-même et ne s'était pas retrempee dans l'immensité même de ses malheurs.

Le 2 décembre 1851 a amené fatalement les désastres de 1870.

Français, ne l'oublions jamais.

Que cette terrible expérience soit pour nous une éternelle leçon.

Nous avons reconquis notre indépendance dans une crise sans précédent ; nous saurons la conserver intacte.

Si la Providence doit nous éprouver longtemps encore, nous lutterons, nous souffrirons, et nous aurons l'honneur et la gloire d'avoir répudié à tout jamais les sanveurs providentiels.

La France Républicaine ne périra pas !

LA QUESTION D'ORIENT.

Tours, 30 novembre 1870.

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, a communiqué hier au gouvernement français la proposition prussienne d'une conférence pour les affaires d'Orient.

Aucune réponse n'a encore été faite.

Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce qu'une communication semblable a été faite au cabinet russe.

On mande de Vienne :

La proposition de la Prusse, relative à une conférence pour régler les différends russes, a été notifiée au cabinet autrichien.

En principe, l'Autriche est favorable ; mais son acceptation dépend de la solution de plusieurs questions préliminaires.

LE SIÈGE DE PARIS

Une visite à l'usine Cail

En ce temps de fonderies de canons, je ne pouvais mieux employer mes loisirs qu'en faisant une promenade dans nos premières usines, et je me suis, hier, transporté à Grenelle, chez MM. Cail et Cie, qui ont bien voulu me donner tous les détails que je leur demandais.

J'obins même la faveur de parcourir l'établissement tout entier, et j'en usai largement.

Tout un peuple de cyclopes travaillait sans relâche à tous les engins de guerre dont ces messieurs ont la soumission, au milieu des coups de marteau, des béliers à vapeur, des machines étranges.

Entouré de flammes de forges, de fumée des cheminées de briques, étourdi, ahuri, enthousiasmé par ces centaines de travailleurs à la figure noire, aux bras nerveux, aux muscles d'acier, je voyais à droite et à gauche, devant et derrière, des canons dans toutes leurs transformations.

Environ une trentaine étaient sur d'énormes tours, pendant qu'un foret d'acier les perforait d'outre en outre ; d'autres posées sur l'établi, recouvertes encore de leur croûte, rugueuse et bronzée, prenaient sous un ciseau aigu, le poli le plus brillant.

Ici, des forgerons frappent à coups redoublés sur des barres de fer rougies, servant plus tard à la manœuvre des pièces.

Là, des ouvriers transportent, sur de petits chariots, le canon brut et plein que l'on vient de retirer de son moule.

Plus loin, des ateliers nombreux d'ajustage en pleine activité ; c'est le mouvement perpétuel dans cet antre de Vulcain. Mars doit présider aux appareils qui s'y fabriquent !

Voilà des affûts, voilà des bombes, voilà enfin les apprêts de la délivrance !

Mais le silence se fait tout à coup vers une partie séparée de l'usine.

Un événement se prépare : on va fondre deux canons à la fois.

Accourons assister à cette terrible opération.

Déjà le moule en bois de la forme du canon à fondre est sorti de son enveloppe de fer, dont les compartiments sont superposés l'un à l'autre jusqu'à hauteur de la pièce, formant ainsi un récipient à la fonte en fusion.

Tout près de là, dans une immense fournaise, bout le cuivre et le zinc, qu'un feu violent réduit en liquide incandescent.

A un moment donné, on apporte une cuve en métal, que l'on approche du fourneau, et un homme armé d'une longue tige de fer, ouvre la porte de l'ardente fournaise.

Aussitôt, de cette ouverture s'élançait un liquide effrayant et lumineux qui éclairait toute l'usine.

Cette lave, qui semble s'échapper des entrailles d'un volcan, tombe dans la cuve. Des cabestans et des chaînes la transportent à l'orifice du trou au moule à canon.

Le sable doux et fin, dont le moule a été préalablement garni, laissant reproduite en creux l'empreinte du modèle, la coulée alors en remplit tout l'espace vide jusque dans ses contours les plus exacts.

Dès lors, le canon est fait ; demain on désarticulera les compartiments du moule, et le canon apparaîtra brut dans sa mobile enveloppe.

Il ne restera plus qu'à le forer, le dégrossir, le polir, ce qui se fait rapidement dans l'usine même ; c'est ainsi que soixante canons sont prêts, et que quarante autres le seront avant peu.

Puis viennent ensuite les enveloppes des mitrailleuses, fabriquées dans un autre hangar de cette vaste usine, puis enfin, que sais-je ? tout ce qui peut être utile à la défense et à l'attaque.

Deux heures sont bientôt passées au milieu de ces gigantesques travaux, et je remercie ici M. Alfred Cail de m'en avoir gracieusement facilité la visite.

MARC CONSTANTIN.

Toujours les fausses nouvelles

Sous ce titre, notre cher collaborateur, Félix Hément, qui fait au fort de Vanves un service patriotique et volontaire, publie dans le Petit Journal (édition de Paris), du 19 novembre, l'article suivant :

Fort de Vanves, 16 novembre.

On a pu lire dans plusieurs journaux la nouvelle suivante :

On sait positivement que 118 canons sont établis à Châtillon. — On a pu le constater

dans les reconnaissances et au moyen de longues-vues.

Remarquez bien cette précision, 118 canons, comme cela donne de la confiance !

Eh bien c'est un flagrant mensonge ! Et ni les reconnaissances, ni les longues vues n'ont permis de constater l'existence de ces 118 canons.

J'ai dit, il y a quelques jours, ce que l'on voit du fort de Vanves ; ce sont des épaulements. Quant aux pièces, on en a pas encore vu, par cette raison élémentaire qu'il n'y en a pas.

Si les Prussiens ont des batteries, elles ne sont pas prêtes à faire feu ; les embrasures ne sont pas dégorgées.

Finissons-en avec ces absurdes nouvelles qui n'ont pas le sens commun, que l'on donne un jour et que l'on dément le lendemain.

Je prie instamment mes confrères de démentir, en mon nom, la nouvelle que j'ai reproduite plus haut. Je suis d'ailleurs à leur disposition pour les mettre à même de s'assurer de l'exactitude des faits.

N'a-t-on pas dit encore que de Châtillon l'ennemi avait lancé deux obus sur Vanves ? Et cela à deux reprises. Deux fois la même cause a produit la même erreur.

Ces deux obus sont tous simplement deux bombes lancées du fort de Vanves sur Châtillon. Les fusées étaient trop courtes, — ne pas confondre avec les fusées des feux d'artifice, — l'éclatement prématuré s'est fait avant la chute des projectiles, ce qui a fait croire à ceux qui les ont vues éclater en route que ces projectiles venaient du plateau de Châtillon.

Si l'on répand de telles nouvelles dans la pensée de maintenir nos gens en éveil qu'on se rassure. Nos artilleurs ne dorment pas et ne chôment pas. Un faux bruit s'il est mauvais, ne sert qu'à répandre l'alarme dans le public ; et s'il est bon, il donne une fausse joie momentanée, bientôt suivie d'une amère désillusion.

Le mieux en tout est toujours la vérité.

FÉLIX HÉMENT.

GAMBETTA

Voici les principaux passages d'un article du Spectator, de Londres, sur M. Gambetta :

Pour rendre justice au jeune ministre de la République française, un Anglais doit prendre sur lui de renoncer à une demi-douzaine de préjugés plus ou moins légitimes : il faut admettre que l'on peut gouverner un pays sans avoir derrière soi l'autorité de beaucoup d'aïeux ou de longs services, sans avoir reçu du roi, ou d'une assemblée, l'investiture du pouvoir, sans tenir à la classe des hommes politiques de profession, et en étant simplement un avocat.

Mais, malgré tout, le public a dû se rendre à l'évidence, et reconnaître dans M. Gambetta un homme d'Etat énergique et habile, tel qu'il faudrait en souhaiter un à l'Angleterre à l'heu-

son maître. Le terrible vieillard était assis dans son grand fauteuil à dossier armorié. Il était vêtu, à la mode de l'autre siècle, d'un pourpoint galonné et d'une veste de dessous sur le devant de laquelle retombait un rabat de dentelles. Une ample perruque, à frisure étagée, encadrait dans ses boucles symétriques un visage dont les grands traits rappelaient ceux de Louis XV dans sa vieillesse ; c'était le même œil noir et couvert de larges sourcils, la même bouche rentrée, le même port de tête ; mais il manquait à la physionomie du baron l'expression de noblesse et de bonté sévère qu'avait celle du feu roi. Il y avait une sombre fierté dans son attitude et une sorte d'emportement dans ses moindres gestes ; on devinait au premier aspect un homme devant lequel toutes les volontés pliaient.

Les Corbeaux s'avancèrent d'un air calme et firent la révérence en jetant un coup d'œil autour de la salle.

— Qui êtes-vous, et que me voulez-vous ? demanda le baron en les regardant.

— Je m'appelle Suzanne... — Et moi Veronique, répondirent simplement les deux vieilles femmes.

Le baron fit un mouvement ; puis, se remettant presque aussitôt, comme quelqu'un qui revient, après un moment de réflexion, d'une frayeur chimérique, il dit d'un ton sec :

— Après ? qu'avez-vous à me dire ? — C'est une longue histoire qui, pour l'honneur de la famille de Créoult, doit être racontée devant vous seul, monsieur le baron, répondit Suzanne ; faites fermer les portes, que personne ne vienne nous écouter ou nous interrompre.

Il les regardait sans répondre et comme frappé de quelque terrible apparition. Suzanne prit la clochette posée sur la table et sonna. Un valet parut.

— Ne laisse entrer personne ici, lui cria le baron, et va-t-en dans la première antichambre.

— Monsieur, dit Suzanne, il y a

dant avec une hauteur dédaigneuse, car il les trouvait horriblement vieilles et laides.

— Je m'appelle Suzanne... — Et moi Veronique, répondirent simplement les deux vieilles femmes.

Le baron fit un mouvement ; puis, se remettant presque aussitôt, comme quelqu'un qui revient, après un moment de réflexion, d'une frayeur chimérique, il dit d'un ton sec :

— Après ? qu'avez-vous à me dire ? — C'est une longue histoire qui, pour l'honneur de la famille de Créoult, doit être racontée devant vous seul, monsieur le baron, répondit Suzanne ; faites fermer les portes, que personne ne vienne nous écouter ou nous interrompre.

Il les regardait sans répondre et comme frappé de quelque terrible apparition. Suzanne prit la clochette posée sur la table et sonna. Un valet parut.

— Ne laisse entrer personne ici, lui cria le baron, et va-t-en dans la première antichambre.

— Monsieur, dit Suzanne, il y a

cinquante ans passés que deux jeunes filles sortirent par force de cette maison où elles étaient nées. Vous étiez devenu le chef de la famille par la mort de feu M. le baron de Créoult, leur père et le vôtre ; vous vouliez être son unique héritier, et, pour cela, il fallait que vos sœurs fussent religieuses. Elles étaient jeunes, elles avaient été élevées dans la crainte et la soumission, cependant elles osèrent vous résister : elles refusèrent de prendre le voile au couvent des Benedictines d'Aix où vous les aviez enfermées. Alors vous eûtes recours à la violence. Elles furent conduites dans une autre maison religieuse, chez les Carmélites d'Arles, et là il se passa des choses qui, si elles avaient été divulguées, eussent fait citer la prieure devant les tribunaux ecclésiastiques, et vous devant le lieutenant criminel. Les deux jeunes filles passèrent l'année de leur noviciat dans une cellule murée ; on leur donnait à peine assez de pain et d'eau pour qu'elles ne mourussent pas de faim ; on les menaçait de les laisser

dans cette prison toute leur vie. Elles feignirent de se soumettre, et alors elles furent traitées plus doucement. On crut à leur vocation, vous en répandiez le bruit dans le monde ; elles allaient prononcer leurs vœux. Mais un jour on ne les trouva plus dans leurs cellules ; elles s'étaient évadées, et depuis lors personne n'en a plus entendu parler.

— Elles sont mortes, murmura sourdement le baron, qui était devenu pâle à ce récit ; elles sont mortes depuis longtemps.

— Elles vivent, répondit Suzanne, elles vivent toutes deux... — Je ne vous crois pas ! interrompit violemment le baron ; après tant d'années, d'où reviendraient-elles ? Où sont les preuves ? Ces malheureuses filles sont mortes ! vous dis-je.

— Mon frère, s'écria Suzanne en le regardant en face d'un air de fière ironie, vous ne voulez donc pas nous reconnaître !

Mme CHARLES REYBAUD.

La suite à demain.

Le dîner se termina par un concert de circonstance. Les invités se séparèrent en souhaitant un bonjour à Suzanne et Veronique.

— Et nous ? — Et nous ?

Le dîner se termina par un concert de circonstance. Les invités se séparèrent en souhaitant un bonjour à Suzanne et Veronique.

— Et nous ? — Et nous ?

Le dîner se termina par un concert de circonstance. Les invités se séparèrent en souhaitant un bonjour à Suzanne et Veronique.

— Et nous ? — Et nous ?

Le dîner se termina par un concert de circonstance. Les invités se séparèrent en souhaitant un bonjour à Suzanne et Veronique.

— Et nous ? — Et nous ?

Le dîner se termina par un concert de circonstance. Les invités se séparèrent en souhaitant un bonjour à Suzanne et Veronique.

— Et nous ? — Et nous ?

re du danger, pourvu qu'à toutes les vertus de M. Gambetta il joignit la vertu du silence...

M. Gambetta est un homme du Midi, doué d'une sensibilité communicative, d'une éloquence lyrique, d'un tempérament fougueux.

Cette exhubérance extérieure se combine avec des qualités très sérieuses, attestées par tout autre chose que des mots; c'est d'abord l'ordre et la subordination maintenus en France; c'est la supériorité de l'autorité politique affirmée à l'égard de l'autorité militaire, non pour énerver celle-ci, mais pour la fortifier, en assignant aux généraux leur véritable fonction de serviteurs de l'Etat; c'est enfin la discipline et l'obéissance rétablies dans l'armée.

Il restait l'œuvre plus difficile encore de réprimer le mauvais vouloir des soldats, de leur enseigner l'obéissance.

Les difficultés à surmonter étaient énormes. Sous l'empire, les officiers s'étaient habitués à une tolérance telle, qu'ils avaient littéralement peur des soldats, qu'ils n'osaient plus donner un ordre désagréable. La tradition de l'obéissance avait complètement disparu.

S'élevant à la hauteur de la situation, l'avocat énergique qui, pour le moment, représente la France, décréta que dans cette heure suprême du danger, tout soldat coupable de désobéissance, d'insubordination ou de pillage, serait traité comme il le serait dans l'armée prussienne.

De tous ces décrets il est résulté que, maintenant, la France a une armée qui peut livrer bataille en rase campagne.

Voici ce que dit à son tour le *Daily News* :

M. Gambetta a agi avec une résolution et une énergie prodigieuses. Il avait pour mission de réveiller les provinces et d'organiser une armée destinée à marcher au secours de Paris; et cette mission a réussi dans une plus large proportion que n'osaient l'espérer les Français les plus confiants.

Les provinces ont été réveillées et organisées, et, à l'heure qu'il est, une armée se dirige vers le nord pour tenter quelque chose en faveur de la capitale.

BULLETIN DE LA GUERRE

Le combat de Vernon

Les journaux de Rouen nous apportent d'intéressants détails sur un combat aux environs de Vernon (Eure), combat dans lequel les mobiles de l'Ardèche se sont très-brillamment conduits.

Voici ce que nous lisons dans le *Nouvelliste* :

A un kilomètre de la ville, l'ennemi fut vigoureusement reçu par les mobiles de l'Ardèche, cachés dans la forêt de Bizy. On s'est battu pendant une heure et demie avec acharnement; les Prussiens se sont débarrassés de tous côtés. On ne connaît pas encore le chiffre des pertes des Prussiens sur ce point; on a parlé de 400 prisonniers. La panique des Allemands était telle dans Vernon qu'ils enfonçaient les portes pour se cacher dans les maisons.

Plusieurs Prussiens morts sont restés dans la forêt de Bizy. On a trouvé dans la forêt une quantité d'objets volés, tels que pendules, descentes de lit, etc.

La débânde a été complète. Nos mobiles se sont admirablement bien conduits. Le chiffre des blessés prussiens doit être assez élevé. De notre côté, il n'y a pas eu de pertes.

Nous lisons dans un autre journal de Rouen :

On procède à un inventaire minutieux de tous les objets volés par les Prussiens et que contenaient les fourgons capturés à Vernon par les mobiles de l'Ardèche. Si nous sommes bien renseignés, la mairie de Rouen se propose de faire assister à cet inventaire les consuls qui résident à Rouen.

Copie de l'inventaire sera ensuite adressée aux Etats neutres et publiée dans les journaux.

Il importe, en effet, que les Etats neutres et les honnêtes gens de tous les pays soient édifiés sur le genre de guerre que la Prusse fait à la France.

Les fourgons saisis par nos troupes sont remplis d'objets enlevés à des enfants; il y a des poupées, des pantins, des jeux de patience, des ustensiles de ménage parfaitement inutiles à des troupes en campagne. Mais attendons l'inventaire. Ajoutons qu'on a saisi des lettres écrites en allemand; des cartes de nos contrées faites en Allemagne, des armes et des munitions.

Le correspondant de Tours du *Daily News* nous apprend que les mobiles, agissant selon les instructions de Garibaldi, tombent sur les convois de l'ennemi toutes les fois que l'occasion s'en présente. Ce correspondant dit qu'il vient de voir à la préfecture vingt-sept sacs contenant des dépêches, des doubles fédérations d'or et du papier-monnaie prussien qu'un petit détachement de mobiles a capturés il y a quelques jours.

Dix commis étaient occupés à arranger les documents saisis. Il y a des dépêches de Munich, de Stuttgart et de Berlin adressées au roi de Prusse, au prince royal et au prince Frédéric-Charles.

Dans le nombre se trouve une lettre de la reine Augusta qui contient, dit-on, des renseignements curieux sur la situation politique de l'Allemagne; mais le correspondant ajoute qu'il n'a lu aucun de ces documents. Cette prise a été faite sur la Marne. Parmi les objets saisis se trouvaient aussi des habillements d'hiver que la reine envoyait au roi.

LE CAMP DE CONLIE

D'une lettre publiée par le *Démocrate breton*, du 24, nous extrayons les passages suivants :

Le camp de Conlie, situé cinq lieues avant d'arriver au Mans, est au bord du chemin de fer de l'Ouest. Il est placé sur un mamelon de terre assez grand pour faire camper cent mille hommes.

Le quartier général est dans une médiocre ferme, bâtie sur le point le plus élevé. C'est là que loge tout l'état-major; on y jouit d'un splendide coup d'œil sur la plaine qui s'étend sur les versants du mamelon.

Rien de curieux comme ce coup d'œil par un beau temps.

D'un côté le chemin de fer et la petite ville de Conlie; de tous les autres, un fouillis de tentes rangées par bataillons, de baraques pour les ambulances et de huttes en terre dans le genre de celles des sabotiers, pour la cuisine des officiers. La fumée sort de toutes parts, de toutes les cuisines du camp.

Puis, au milieu de tout cela, des faisceaux d'armes devant les tentes, et une multitude d'hommes marchant en ordre ou circulant librement.

C'est une vraie fourmilière, tout le monde marche, aussi bien ceux qui sont de corvée que ceux qui font l'exercice ou ceux qui se promènent.

La vie du camp est rude, très-rude; le matin des corvées et des exercices, l'après-midi des exercices et des promenades militaires: tout cela dans une boîte de plusieurs pouces d'argile jaune collante.

Puis on se couche, croyant au moins dormir tranquille; mais souvent, vers minuit, les clairons sonnent, il faut se lever et prendre les armes, comme si les Prussiens arrivaient. Il est vrai qu'on se couche tout habillé et que la toilette est bientôt faite.

La fausse alerte a pour but de savoir si tous les hommes sont à leur poste, et, en même temps, de les habituer à être prêts à marcher à l'ennemi en quelques instants. On fait donc l'appel, et puis chacun s'en retourne mouillé, trempé quelquefois, pour essayer de continuer son sommeil.

Les tentes sont faites assez grandes pour six soldats, qui s'y fourrent comme ils peuvent. Une boîte de paille et une couverture, voilà tout ce que fournit le gouvernement; quelques-uns se paient le luxe d'une peau de mouton pour empêcher l'humidité d'arriver jusqu'à eux.

Une chose de première nécessité au camp, c'est une paire de sabots. Chacun s'en munit; on a le choix dans les nombreuses boutiques en plein vent; il n'est pas rare de

voir des officiers en tenue complétée par une paire de sabots bas-bretons.

Les moments les plus heureux de la journée sont ceux où l'on déjeune et où l'on dîne; de tous côtés, on ne voit que cuisines en plein vent; on dirait le camp de l'armée de Gargantua. La cuisine des soldats se fait dans des marmites en fer battu, que l'on suspend sur le feu à un piquet de bois horizontal reposant sur deux piquets fichés en terre. Le feu est entouré de pierres pour concentrer la chaleur. Quelques compagnies ont d'immenses chaudières avec fourneau dessous.

On est très-bien nourri; on a pain, vin, légumes, café, sucre, sel, poivre, bois, et le tout en quantité suffisante, sauf le vin, qui est un peu court, un quart de litre par jour. Il ne manque pas de bons cuisiniers, car le Français nait cuisinier.

Une chose remarquable, c'est que tout le monde est gai au camp. La gaieté est contagieuse, et ceux qui ont quitté leurs familles avec le plus de regrets se laissent gagner par l'entrain général.

La discipline se forme peu à peu; les rares récalcitrants sont envoyés devant un conseil de guerre qui n'est pas tendre.

Depuis deux jours on a commencé la distribution des armes perfectionnées pour toutes les troupes.

L'état sanitaire est excellent, et le nombre des malades est très-petit, proportionnellement aux ...000... hommes qui sont déjà rendus. Quelques fluxions de poitrine et quelques petites véroles peu dangereuses, voilà les maladies principales.

Nous nous empressons d'annoncer une bonne fortune pour nos lecteurs.

M. Gustave Nadaud, l'auteur des chants patriotiques et des chansons que tout le monde connaît, nous a apporté une très-intéressante série d'épisodes de la campagne de 1870.

M. Nadaud est attaché à la 1re ambulance lyonnaise; il a fait dans les Vosges un service très-pénible et éminemment utile; il en a rapporté des récits nombreux, les uns dramatiques, d'autres touchants, ceux-ci lamentables, ceux-là héroïques, quelques-uns amusants.

C'est la guerre vue en détail, avec ses misères, ses audaces, son héroïsme, ses terreurs, ses souffrances, ses dévouements et ses grandeurs.

Sous ce titre :

NOTES D'UN INFIRMIER

nous commencerons très-incessamment les récits de notre éminent collaborateur.

NOUVELLES DE LYON.

Nous apprenons que M. Baudesson de Richebourg, commandant en retraite du génie, vient d'être nommé commandant supérieur des gardes nationales du Rhône, en remplacement de M. le général Alexandre.

Dans la journée de mercredi, M. le préfet, M. le maire et M. le général Bressolles sont allés visiter en détail les travaux de défense de la ville.

Le résultat de cette visite a été des plus satisfaisants. Des travaux ont été exécutés récemment à des distances relativement considérables des anciens forts, afin de mettre la ville à l'abri de l'artillerie à longue portée de l'ennemi, et Lyon, maintenant, est dans un excellent état de défense.

Les éclaireurs volontaires du Rhône sont partis hier matin à dix heures de Lyon, pour...

Cette belle et vaillante compagnie a été escortée jusqu'à la gare de Perrache par le 19e bataillon de la garde nationale, musicien tête; elle a été saluée sur son passage par les plus sympathiques acclamations.

4^{me} LÉGION DE MARCHÉ

Avis. — Le colonel de la 4^{me} légion de marche invite les jeunes gens qui désireraient se faire incorporer comme trompettes ou clairons, à adresser immédiatement leur demande par écrit, avec indication de domicile, à l'état-major de la 4^{me} légion, place des Terreaux, 2.

Lyon, le 30 novembre 1870.
Le colonel commandant la 4^{me} légion de marche,

DESROCHES.
Vu et approuvé :
Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire de la République,
P. CHALLEMEL-LACOUR.

Une pétition couverte de nombreuses signatures vient d'être adressée à M. le maire de Lyon, par les habitants de la Mouche, quartier de l'avenue des Ponts, à l'effet d'obtenir l'ouverture d'une école communale laïque gratuite, pouvant recevoir au moins cent jeunes filles, qui n'ont, dans ce quartier éloigné, nul moyen de s'instruire.

Ce n'est pas, comme on l'a dit, le gendre de Garibaldi qui a conduit à Lyon les 165 prisonniers prussiens faits à Chatillon-sur-Seine; c'est le capitaine Forgues, des franc-tireurs d'Oran.

Ces prisonniers sont arrivés hier à Tours.

La représentation de *Faust*, qui devait avoir lieu au Grand-Théâtre, hier jeudi, a dû être remise.

Depuis quelques jours déjà des dissentiments avaient éclaté entre les artistes et employés relativement au mode de répartition des recettes, et des pétitions dans divers sens avaient été adressées à M. le Maire.

A la répétition de mercredi, le conflit s'étant aggravé, les parties pour se mettre d'accord ont envoyé hier jeudi, des délégués à M. Hénon, qui les a immédiatement reçus.

Voici quelle a été la décision prise par l'administration municipale.

Voulant reconnaître l'initiative et les efforts des anciens administrateurs des artistes, au nombre de neuf :

MM. Gustave, Luidgini, Dalia, Férét, Danguin, Darrois, Feugier, Couard et Didier, l'administration les maintient de droit dans leurs fonctions; mais voulant donner satisfaction aux artistes dissidents, elle arrête que dans une assemblée générale tous les membres de l'association convoqués nommeront neuf autres commissaires chargés conjointement avec les premiers de gérer l'entreprise et de répartir, au prorata des appointements de chaque artiste, fixés par son engagement avec le directeur démissionnaire, la recette de chaque représentation, sans aucune allocation spéciale pour les dix-huit administrateurs.

La représentation de *Faust* ne pourra avoir lieu avant dimanche.

Nous sommes priés d'accueillir la note suivante, relative à un nouveau système financier, dont les bases nous sont complètement inconnues, et sur lequel, par conséquent, nous ne pouvons exprimer aucune opinion :

« Les soussignés, réunis dans la salle de la justice de paix, place du Collège, après avoir entendu le citoyen Cache, auteur du système de l'impôt unique et relatif, par l'emploi de la contre-monnaie; lequel, au sujet de la défense actuelle de la ville, nous a démontré le moyen de percevoir, dans un bref délai, sans porter atteinte aux positions actuelles de chaque citoyen, et même sans engendrer aucun conflit parmi la population, qu'il obtiendra les sommes nécessaires pour l'entretien d'une armée de 300.000 hommes, ainsi que pour celui des habitants de la ville, tout en faisant face aux dépenses de l'armement, de munitions de guerre et de tous autres frais; qu'en outre, par son même système d'impôt, il peut, une fois l'ennemi hors de France, acquitter, dans l'espace de quatre ans, non seulement les milliards anciens de la dette publique, mais encore ceux de la guerre actuelle, tout en supprimant les taxes existantes, et en créant pour chaque citoyen et citoyenne, une rente sur l'Etat, dont on pourra prendre jouissance lorsqu'on en aura le désir; qu'en conséquence, la jeunesse, la vieillesse, les infirmes et les nécessiteux ne seront plus

à la charge des citoyens, et même d'aucun établissement de bienfaisance.

• Demandons, vu l'urgence de la défense nationale et la situation de la ville, dans l'intérêt de la consolidation de la République, que le Conseil municipal prenne immédiatement en considération la proposition du citoyen Gache, pour l'examiner dans un bref délai, dans une assemblée générale, tout en écoutant le citoyen Gache; afin de lui donner les moyens de faire de suite les frais nécessaires pour la publicité de son système, soit par la voie de la presse, soit par celle des assemblées publiques.

Suivent les signatures.

« Lyon, le 18 novembre 1870. »

LA LEGION ALSACIENNE

Le roi de Prusse et Bismark veulent à toute force que les Alsaciens soient Allemands; ceux-ci leur donnent, en ce moment, la réponse la plus concluante et la plus victorieuse: malgré les défenses les plus sévères, malgré les amendes infligées aux communes, les jeunes Alsaciens prennent la fuite et viennent se mettre au service de cette patrie française dont ils ne veulent pas être séparés. Beaucoup d'entr'eux ont quitté femmes et enfants pour courir à la défense du pays.

En ce moment, il y a l'Ecole des frères de Caluire, un bataillon d'environ 1,200 hommes, tous jeunes, décidés à marcher à l'ennemi.

Ce qu'il a fallu, à beaucoup d'entr'eux, d'énergie et d'audace pour échapper aux Prussiens, est inouï; ils n'ont pas reculé devant ces périls, et tous les jours encore, ils viennent des points les plus éloignés du Haut-Rhin, se glissant, au péril de leur vie, à travers les lignes ennemies pour arriver, soit en Suisse, soit vers les points occupés par nos troupes, pour se diriger ensuite sur Lyon où le corps s'organise.

Le noyau du bataillon du Haut Rhin se compose de jeunes citoyens de Mulhouse; la ville en a équipé et habillé 600 environ: négociants, ouvriers, chefs d'établissements, ingénieurs, etc.; nombre d'entr'eux sont des chefs de maison, d'usines importantes; ils ont tout abandonné pour marcher contre un ennemi détesté.

Tel était à la tête de 200, de 300 ouvriers; un autre dirigeait d'importantes constructions; d'autres encore géraient des filatures considérables une usine; celui-ci était ad-joint au maire, tous n'ont qu'un désir: verser leur sang pour la France.

Le bataillon a été organisé par M. Schwent, un ardent patriote délégué de la ville de Mulhouse; il est commandé par le capitaine Schultz, qui a fait ses preuves à la tête des francs-tireurs de Mulhouse; il est sous le commandement supérieur du colonel Desroches, de la 2e légion de marche de Lyon.

L'effectif du bataillon augmente tous les jours par suite de l'arrivée de nouveaux volontaires venus du Haut-Rhin; de sorte qu'il faudra prochainement créer un second bataillon; ils formeront ainsi la légion du Haut-Rhin; ce sont les dames de Mulhouse qui ont offert le drapeau à ce corps superbe.

Il y a aussi quelques jeunes gens du Bas-Rhin mais la plupart des volontaires de ce département s'échappent par les Vosges et se rendent à Besançon pour s'y incorporer.

Nous avons parlé à plusieurs reprises des efforts philanthropiques de la société de secours alsacienne et lorraine; avant-hier soir une députation de la légion ayant à sa tête MM. Schwenk et Schultz, a été reçue par la société; celle-ci s'est mise à la disposition de la légion; elle lui donnera son concours en toute circonstance.

M. Desroches, colonel de la 4e légion de marche du Rhône, a passé en revue le bataillon alsacien: il a exprimé toute sa satisfaction sur la tenue des hommes et la rapidité avec laquelle ils se sont formés aux exercices militaires; ce sera une excellente troupe qui, sur le champ de bataille, prouvera une fois de plus aux Prussiens, que les Alsaciens sont et resteront profondément Français.

La Société alsacienne et Lorraine s'occupe activement de secourir les internés de l'invasion dans l'Est. Elle continue à se réjouir du concours le plus pressé. Des envois lui arrivent de partout. M. Diehl, un de ses membres les plus zélés, vient de recevoir 500 fr., réunis par ses amis de Turin, une seule personne a envoyé par dou-

zaines des couvertures pour enfants des militaires, des écharpes, des capuchons, des jupons, des brassières, des bonnets, etc.; une brave femme est venue apporter l'autre jour une broche en or, son unique bijou.

Une autre a envoyé tout un trousseau d'enfant, avec ce billet touchant: « Prière de remettre ce petit trousseau d'une mère qui aura eu une certaine aisance, et qui se trouve au dépourvu par ces temps malheureux.

Ces faits prouvent combien les deux provinces sont indissolublement unies à la Patrie commune; les Allemands auront beau faire changer les noms français des communes, et transformer Saverne en Zabern, Thionville en Dittenhofen, Ribeauvillé en Rappoltsweiler, Lapoutroie en Schœrlach, etc., ce seront peines perdues. Toutes leurs manœuvres, leurs avances, comme leurs barbaries, ne feront que resserrer encore plus le lien qui unit l'Alsace et la Lorraine à la patrie commune.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Samedi prochain, 3 décembre, représentation extraordinaire donnée par le 4e bataillon de la garde nationale sédentaire de Lyon, avec le concours gratuit des artistes du théâtre des Célestins et de M. d'Herblay, pour cette fois seulement.

Gabrielle

Comédie en 5 actes, d'Émile Augier, de l'Académie française.

M. d'Herblay jouera le rôle de Chabrière.

L'Orphéon de Fouilly-les-Oies

Folie musicale en un acte.

Cerisette en prison

Vaudeville en un acte.

Le vieux Buveur

Chansonnette chantée par M. Paul Didier.

Deux intermèdes par la musique du 4e bataillon.

Grande Tombola

offerte aux dames par MM. les officiers, sous-officiers et gardes-nationaux.

Les personnes qui désireraient offrir des lots sont priées de les adresser à M. Bron,

capitaine commandant la 2e compagnie, à l'hôtel Collet, rue de Lyon, 62.

L'affiche du jour donnera les détails.

S'adresser, pour les billets et locations, à MM. les officiers du 4e bataillon.

AVIS. — Le produit de cette représentation est destiné à l'achat de mitrailleuses et de canons.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Le général Garibaldi me prie de prendre l'initiative pour faire faire une souscription de 10 centimes à toutes les Françaises. C'est pourquoi, monsieur, je me suis permis de vous envoyer cette lettre, afin que vous l'insérez dans votre journal.

Veillez être assuré d'avance de toute ma reconnaissance, et recevoir mes salutations distinguées,

Marie LAURENT.

Azans-Dôle (Jura), le 29 novembre 1870.

Mesdames,

Nous nous demandons souvent: Que pourrions-nous faire pour être utiles à la France?

Hélas! nous nous débattons avec cette pensée impuissante!... Mais si nous ne prenons pas une part active aux combats, nous pouvons du moins alléger les souffrances de ces chers défenseurs de la patrie!

La France subit des charges très-fortes; nos troupes manquent de vêtements chauds, et les chers enfants meurent en grande partie par suite de ce manque de confortable.

Que, dans chaque ville et chaque village, il s'ouvre de suite des souscriptions, que toutes les Françaises, sans exception, déposent une modeste offrande de dix centimes, et nous obtiendrons un joli résultat. Cette somme est accessible à toutes les bourses.

Jamais le denier de la veuve et de l'orphelin n'aura été plus agréable à Dieu!...

Le résultat de cette pieuse collecte devra être confié au maire de chaque ville et commune: pour l'achat immédiat des vêtements et de l'armement de nos troupes.

Recevez d'avance, mesdames, les sincères remerciements d'une patriote dévouée.

Marie LAURENT.

LES DERNIERS BALLONS

Christiania (Norvège), 28 novembre.

Un ballon parti de Paris et contenant deux passagers, des lettres et des journaux allant jusqu'au 25 novembre et des pigeons voyageurs, est tombé à quatorze milles de notre ville.

Nous trouvons dans un journal belge, les détails suivants sur le voyage du dernier aérostat parti de Paris:

« Vers sept heures du matin, les habitants de Berchem virent distinctement passer au-dessus de la commune un immense ballon à raies bleues et blanches, et dans la nacelle duquel se trouvaient plusieurs personnes. Il se dirigeait vers Borgerhout, et, en effet, quelques instants plus tard, on l'apercevait de la rue Carnot et de la rue Dambrugge, située dans la 5e section. Il paraissait vouloir opérer sa descente, mais la hauteur où il se trouvait ne permettait pas d'échanger des signaux. Bientôt on le perdit de vue, et on ignorait encore à 2 heures à Anvers s'il était remonté ou tombé. Le bruit courait qu'il avait atterri à Eeckeren, d'autres disaient à Merxem.

« Il avait pris, en effet, cette dernière direction, mais arrivé là il jeta du lest et remonta un peu.

« Nous connaissons aujourd'hui, par le récit de l'aéronaute lui-même, la cause de son hésitation, et nous sommes en mesure de donner des renseignements complets sur son voyage.

« Le ballon l'Archimède est parti de Paris hier, le 20, à minuit cinq minutes; il portait dans la nacelle: M. Gaston de Valéry, directeur-gérant de la Patrie; M. Saudas, chargé par le gouvernement de Paris d'une mission auprès de la délégation de Tours, et M. Jules Buffet, qui dirigeait l'expédition; en outre, 400 kilogrammes de lettres, soit plus de cent mille lettres, et une trentaine de pigeons.

« Les courageux voyageurs ont passé les lignes prussiennes sans distinguer aucun feu ni aucun mouvement. L'obscurité était complète et aucun bruit n'arrivait jusqu'à eux.

« Le ballon était emporté avec une grande vitesse. Quand le jour parut, ils aperçurent sous eux le pays plat des Flandres, mais ils ignoraient si ces campagnes étaient belges ou allemandes.

« Ils résolurent toutefois de descendre afin de reconnaître les lieux de plus près. Ils virent quelques maisons, un petit village près d'Anvers, et jetèrent l'ancre; un monsieur leur cria qu'ils étaient les bienvenus, mais des paysans étant accourus en poussant des clameurs dont l'intention paraissait hostile, ils jetèrent du lest, dans la crainte d'être victimes d'une supercherie des Prussiens. Le ballon monta.

« Vers 7 heures et demie du matin il redescendit, et quand il fut près de terre les voyageurs aperçurent une tour qu'à son architecture ils reconnurent pour en avoir vu de semblables en Belgique; leurs doutes se dissipèrent, et ils opérèrent prudemment leur descente dans d'excellentes conditions. Ils étaient à Hoogstraeten.

NOUVELLES GÉNÉRALES

On annonce que la première nomination relative à l'organisation des nouveaux camps retranchés serait M. Léonce Détroyat, directeur de la Liberté, au commandement supérieur du camp de Bordeaux.

M. Détroyat, qui a déjà servi comme lieutenant de vaisseau, avait pris du service au Mexique, pendant une partie du règne de Maximilien. Il y remplissait les fonctions de sous-secrétaire attaché au ministère des affaires étrangères pour la marine, attendu que l'absence de toute marine sous pavillon mexicain ne comportait pas un ministère spécial.

Revenu en France quelque temps avant notre armée expéditionnaire, M. Détroyat s'y consacra aux affaires industrielles, jusqu'au jour où il succéda dans la direction de la Liberté, à son oncle, M. Émile de Girardin.

Le pigeon qui a porté à Paris la dépêche de Tours, annonçant la victoire d'Orléans, était couvert de sang. Le pauvre oiseau avait été atteint en route d'un coup de feu.

Le roi de Prusse et sa cour font marcher de pair les plaisirs de la table avec les soucis de la guerre. Ainsi un fourgon complet

de comestibles des plus appétissants, expédié pour Guillaume, Bismark et Cie, a été saisi avant-hier et confisqué.

Ce chargement est venu à Lille avec un autre wagon, chargé de vêtements de flanelle.

Cet exploit est dû au courage et à l'adresse de nos francs-tireurs.

Le nommé Devant (Vincent), appartenant au corps des francs-éclaireurs de l'armée, a été condamné à mort, le 16 novembre courant, par la cour martiale séant à Evreux, comme coupable de voies de fait, à main armée, envers son supérieur.

L'exécution du nommé Devant a eu lieu le lendemain matin à 6 heures.

Dans sa séance du 17 novembre 1870, la cour martiale séant à Gaillefontaine (Seine-Inférieure), a prononcé la peine de mort contre les nommés Levert (Ernest-Émile), et Lama (Gustave-Louis), éclaireurs de la Seine, déclarés coupables de mendicité à main armée.

Ce jugement a reçu son exécution.

Traduit le 20 du même mois, devant la cour martiale de la 2e division d'infanterie du 15e corps d'armée, sous l'accusation de désertion en présence de l'ennemi, le nommé Esslinger (Pierre), soldat au régiment étranger, a été condamné à mort et fusillé le lendemain matin.

On écrit d'Anvers à l'Indépendance Belge:

Hier, après-midi, l'ambulance du fort 2 vint chercher à l'hôpital militaire les prisonniers français guéris. La solde et le billet de sortie furent délivrés à ces hommes, et on allait les emmener, lorsqu'un d'eux, un brigadier, s'échappa, et monta les échelles. Arrivé sur le toit, il se laissa glisser le long d'un échafaudage donnant sur la rue, au risque de se casser le cou. On ne l'a plus revu depuis.

NOUVELLE THÉORIE DE L'INFANTERIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT:

Le maniement et la charge des fusils percussion, à tabatière et chassepot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix: 1 fr. 25.

En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale; à Marseille, 17, rue Noailles librairies du Petit Journal.

NOUVELLE CARTE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE: chez

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale).

A Marseille, librairie du Petit Journal. Franco par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

Pour tous les articles non signés: EVRARD

Lyon, imp. P. Mougins-Rusand, rue Steffia, 3.